

**Poste de professeur en actuariat (03311)**  
**École d'actuariat**  
**Description du poste et critères de sélection**

Première université francophone en Amérique, l'Université Laval est l'une des plus importantes universités du Canada. Activement engagée dans son milieu, elle offre un environnement de formation et de recherche de premier plan au cœur de Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Description du poste**

La personne titulaire de ce poste devra :

- Enseigner aux trois cycles d'études en actuariat.
- Encadrer et diriger des étudiantes et des étudiants aux trois cycles d'études.
- Mener des activités de recherche en actuariat permettant d'accéder à des programmes de subvention.
- Participer aux activités pédagogiques et administratives de l'École d'actuariat.
- Contribuer au rayonnement national et international de l'École d'actuariat.
- Participer à la mise en place d'activités de formation continue.

**Critères de sélection**

- Détenir un doctorat en actuariat ou dans une discipline connexe, ou être en voie de l'obtenir.  
Une équivalence de doctorat sera accordée à la candidate ou au candidat satisfaisant à tous les critères suivants :
  - a) détenir un diplôme de maîtrise avec mémoire (ou d'un diplôme universitaire équivalent) en actuariat ou dans un domaine connexe;
  - b) être membre «Fellow», ou l'équivalent, d'une association reconnue d'actuaire et faire état d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans;
  - c) faire la preuve, en produisant des pièces justificatives, d'avoir apporté par ses travaux et ses publications une contribution originale et personnelle à l'avancement des connaissances en actuariat ou dans un domaine connexe.
- À dossier équivalent, une priorité sera accordée aux candidats ayant une spécialisation dans l'un des domaines suivants : les risques financiers, la gestion du risque d'entreprise, la sécurité sociale, l'assurance IARD.
- Démontrer une expérience ou un excellent potentiel pour la recherche.

- Démontrer une expérience ou un excellent potentiel pour l'encadrement et la direction d'étudiantes et d'étudiants aux trois cycles d'études.
- Démontrer des aptitudes à contribuer au rayonnement de l'École d'actuariat et à la mise en place d'activités de formation continue.
- Posséder la capacité de communiquer et d'enseigner en français. Les candidats non-francophones devront se soumettre à des cours de langue et le niveau de compétence en français d'un professeur sera testé par l'École de langues de l'Université Laval (ÉLUL) Le succès à ce test est nécessaire pour passer au rang d'agrégé.
- De préférence, être membre d'une association reconnue d'actuaire ou être en voie de le devenir.

### **Conditions d'engagement et de traitement**

Salaire selon la convention collective en vigueur.

### **Candidature**

Date limite de dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> novembre 2011

Date d'entrée en fonction : Au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2012

Les personnes désirant poser leur candidature doivent faire parvenir une lettre accompagnée d'un curriculum vitae, d'un résumé de leur expérience et intérêts en recherche, ainsi que les noms et adresses de trois personnes disposées à écrire une lettre de recommandation. Adressez le tout pour le 1<sup>er</sup> novembre 2011 à:

Robert Rousseau  
Directeur  
École d'actuariat  
Pavillon Alexandre-Vachon  
1045, avenue de la Médecine  
Local 1620  
Université Laval  
Québec (QC) G1V 0A6  
Canada

Une soumission électronique est encouragée: [directeur@act.ulaval.ca](mailto:directeur@act.ulaval.ca)

En tant qu'employeur qui valorise la diversité au sein de son effectif, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées; la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.